

**Comptabilité - Exercice 1998 - Transferts de crédits**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts de crédits à intervenir en dépenses d'investissement et d'approuver ceux intervenus en dépenses et en recettes de fonctionnement du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 22 mars 1998.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

**Section d'investissement - Demandes de transferts de crédits**

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
70 000 (1)	90 64 2318 96034 35000	<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b> Opérations d'équipement - Routes et voirie - Autres immobilisations corporelles en cours - Déplacements urbains - Voirie	90 022 2183 89020 10100	Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique - Cartographie - Informatique et Télécommunications
88 500 (2)	90 651 2111 00501 30100	Opérations d'équipement - Réserves foncières - Terrains nus - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Urbanisme	90 11 21312 94011 30100	Opérations d'équipement - Enseignement du premier degré - Constructions - Bâtiments scolaires - Groupe Scolaire Arsenal Restructuration - Urbanisme
50 000 (3)	90 98 2313 00503 33000	Opérations d'équipement - Commerce - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'économie - Bâtiment	90 653 2313 94019 33000	Opérations d'équipement - Aménagement du tissu urbain - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Démolition bâtiments - Gestion active du patrimoine - Bâtiment

**Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés**

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
21 000	92 022 60612 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Energie et électricité non stockables - Electricité-Chauffage	92 90 60612 30900	Services individualisés - Action économique - Services communs - Energie et électricité non stockables - Electricité-Chauffage
2 000	92 022 6256 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Missions - Ressources Humaines	92 341 6256 20400	Services individualisés - Dispensaires - Missions - Ressources Humaines
6 000	92 022 6475 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Personnel - Autres charges sociales Médecine du Travail - Médecine du Travail - Ressources Humaines	92 341 6475 20400	Services individualisés - Dispensaires - Personnel - Autres charges sociales Médecine du Travail - Ressources Humaines
2 000	92 233 61558 45000	Services individualisés - Bibliothèques et Médiathèques - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Bibliothèques	92 022 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations - Maintenance - Imprimerie - Communication
2 500	92 242 6042 47030	Services individualisés - Action socio-éducative - Achats prestations services (autres que terrains à aménager) - Animation socio-culturelle	92 022 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations - Maintenance - Imprimerie - Communication
2 000	92 251 6068 20300	Services individualisés - Sports - Autres matières et fournitures non stockées - Sports	92 022 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations - Maintenance - Imprimerie - Communication
2 000	92 60 6068 30100	Services individualisés - Développement urbain - Services communs - Autres matières et fournitures non stockées - Urbanisme	92 022 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations - Maintenance - Imprimerie - Communication

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
2 500 92	64 60223 35000	Services individualisés - Routes et voirie - Fournitures stockées des ateliers municipaux - Voirie	92 022 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations - Maintenance - Imprimerie - Communication
25 000 92	91 6454 20400	Services individualisés - Actions pour l'emploi - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Cotisations ASSEDIC - Ressources Humaines	92 242 6454 20400	Services individualisés - Action socio-éducative - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Cotisations ASSEDIC - Ressources Humaines
15 000 92	91 6454 20400	Services individualisés - Actions pour l'emploi - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Cotisations ASSEDIC - Ressources Humaines	92 251 6454 20400	Services individualisés - Sports - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Cotisations ASSEDIC - Ressources Humaines
5 072 931	6255 20400	Charges de personnel (dépenses) - Charges de personnel reversées - Frais de déménagement - Ressources Humaines	92 233 6255 20400	Services individualisés - Bibliothèques et Médiathèques - Frais de déménagement - Ressources Humaines
3 943 931	6255 20400	Charges de personnel (dépenses) - Charges de personnel reversées - Frais de déménagement - Ressources Humaines	92 11 6255 20400	Services individualisés - Enseignement du premier degré - Frais de déménagement - Ressources Humaines
		<b>BUDGET PRINCIPAL - RECETTE</b>		
10 000 92	022 6419 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Remboursements sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines	931 6419 20400	Charges de personnel (dépenses) - Charges de personnel reversées - Remboursements sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines

1 - Crédits nécessaires à l'acquisition d'un poste cartographique supplémentaire

2 - Règlement des travaux au Petit St-Joseph dans le cadre de la restructuration du Groupe Scolaire Arsenal

3 - Crédits nécessaires au règlement de travaux de démolition d'un immeuble Boulevard Diderot

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.*